



---

## Bourse SSA-FARS 2015-16 pour les auteurs des arts de la rue

*Communiqué*

---

Lausanne, avril 2015

**En partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS), le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) met au concours une à deux bourses pour l'écriture d'un spectacle de rue, destinées aux auteurs des arts de la rue dans le but de favoriser la création de spectacles de rue originaux dans les 18 mois suivant l'attribution de la bourse. Cette action culturelle est dotée d'un montant annuel de 8'000 francs.**

**Après l'attribution de la bourse, en principe le lauréat collaborera avec la FARS dans le but de favoriser la promotion et la diffusion de l'œuvre lors d'une manifestation où la FARS est partenaire ou organisatrice.**

Le jury indépendant était composé de Patrick Chambaz (programmateur de la *Ruche* au Paléo Festival Nyon), Caroline Haas (co-directrice du Kleintheater de Lucerne) et Louis Crelier (membre du Conseil d'administration de la SSA et compositeur). Pour cette première édition, 13 projets ont été soumis au concours. Le jury a destiné d'attribuer deux bourses aux projets et auteurs suivants :

- **PAN** de Tom Greder, Bienne (5'000 francs)  
[www.tomoskar.com](http://www.tomoskar.com)
- **LES OGRES** de Sara Amari, Bruxelles (3'000 francs)  
[www.thankyouforcoming.be](http://www.thankyouforcoming.be)

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2016. Le nouveau règlement de la bourse SSA-FARS 2016 pour les auteurs des Arts de la rue sera disponible sur le site <http://www.ssa.ch/fr/content/le-fonds-culturel-de-la-ssa> en septembre 2015 et les candidatures seront ouvertes jusqu'à mi-janvier 2016.

### **SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA), AFFAIRES CULTURELLES**

Rue Centrale 12-14, CP 7463, CH-1002 Lausanne  
T +41 21 313 44 66 / 67  
[fondsculturel@ssa.ch](mailto:fondsculturel@ssa.ch)  
[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch)